

[Accueil](#) >

## Marmande AEMO, pour les jeunes malmenés par la vie

**Retour sur la journée partenaires de l'Action éducative en milieu ouvert, à Marmande.**

07/10/2016 à 12:26 par Marie-Pierre Caris



*Visite guidée des locaux de l'AEMO, jeudi 29 septembre.*

Sur ordre d'un juge, des professionnels coordonnent la prise en charge des mineurs en danger, tout en travaillant à leur retour dans leurs familles : c'est le principe de l'action éducative en milieu ouvert.

C'est l'une de ces structures qui gagnent à être connues, tout en devant rester discrètes : l'association Sauvegarde compte plusieurs antennes dans le département, dont une à Marmande. Ici, il s'agit de l'AEMO, pour Action Educative en Milieu Ouvert. Tout au long de l'année, la dizaine de travailleurs sociaux prend en charge des mineurs dont « la santé, la

sécurité ou la moralité sont en danger » ou « dont les conditions d'éducation sont gravement compromises ».

### **« Faire cesser le danger »**

Avenue Rondereau, les locaux ont été agrandis et rénovés en 2015, ils ont accueilli les partenaires de l'institution la semaine dernière. Car, certes, si par définition les éducateurs se mobilisent d'abord dans les familles de ces enfants (d'où le milieu ouvert), ils oeuvrent aussi ici, dans ces bâtiments désormais adaptés, où les jeunes peuvent lire ou jouer, où les parents en souffrance peuvent leur rendre visite dans un lieu neutre. Car l'AEMO se définit par deux axes : « d'une part par un accompagnement éducatif d'un enfant ou d'un adolescent dans son milieu naturel, et d'autre part, par une aide et un soutien à la famille dans sa fonction parentale ».

Avec une constante : l'AEMO est une mesure judiciaire. C'est donc sur décision de la justice que les jeunes, des tout-petits aux mineurs de 18 ans, entrent dans le système qui se veut le plus humain possible.

Un système qui peut, évidemment, être mal vécu par leurs familles. « Mais il s'agit de faire cesser le danger, et de favoriser le retour au domicile » expliquait Marc Dargent, directeur du service AEMO en Lot-et-Garonne.

« Le quotidien d'une antenne AEMO telle que celle de Marmande est rude, car elle est emplie de violence, et que l'aide est proposée sous la contrainte. Merci à l'équipe très ouverte, chaleureuse, motivée ».

Une équipe qui travaille en lien avec les autres structures s'occupant de l'enfance et de la famille et qui, la semaine passée, a assuré l'accueil et la visite des locaux tout neufs de l'avenue Rondereau.

L'antenne marmandaise a été créée en 1977. Depuis, elle n'a cessé de voir son activité se développer. De 2010 à 2015, pour l'AEMO du Lot-et-Garonne, le nombre de jeunes accueillis a augmenté de 14 % ; pour la seule antenne de Marmande, l'augmentation est de 30 %... 300 enfants ont ainsi été accompagnés en 2015, avec des visites à domicile, divers ateliers qui leur permettent de se sentir mieux, et pour les parents, des actions qui les aident dans leur fonction parentale.

L'équipe de l'antenne marmandaise est constituée d'un chef de service, de 10 travailleurs sociaux, d'un psychologue, d'un agent d'entretien et de deux secrétaires. En cette journée destinée aux partenaires, leur travail n'a pas manqué d'être salué, et notamment par Joël Hocquelet, vice-président du Conseil départemental de Lot-et-Garonne, qui a parlé d'une « action essentielle », rendant hommage au travail difficile pour aider ces « jeunes malmenés par la vie ».

[47200 Marmande](#)